

Emploi et installation en production agricole dans le Morbihan



Edition 2012

LES CHIFFRES CLES DE L'AGRICULTURE

DANS LE MORBIHAN

■ Une activité dominante : l'élevage

En 2010, le Morbihan comptait 6 934 exploitations agricoles, soit 22,5% des exploitations bretonnes (source : MSA). Le département perd 2,1% de ses exploitations entre 2009 et 2010.

Dans le département, plus de 80% des exploitations sont spécialisées en élevage, dont (source : Agreste - RA 2010, champ des exploitations moyennes et grandes) :

- 38% en production laitière spécialisée,
- 18% en élevages de volailles,
- 11% en élevages de porcs,
- 6% en élevages de bovins (viande et mixtes lait-viande).

Parmi les autres exploitations, 8% sont orientées en grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, cultures générales) et 4% en légumes, fleurs et horticulture.

La SAU (Surface Agricole Utilisée) moyenne par exploitation est de 48 ha (Bretagne : 48 ha). Celle des grandes et moyennes exploitations est de 62 ha (Bretagne : 60 ha).

Avec une SAU de 368 000 ha, 54% de la surface totale du département est consacrée à l'agriculture (60% pour la Bretagne).

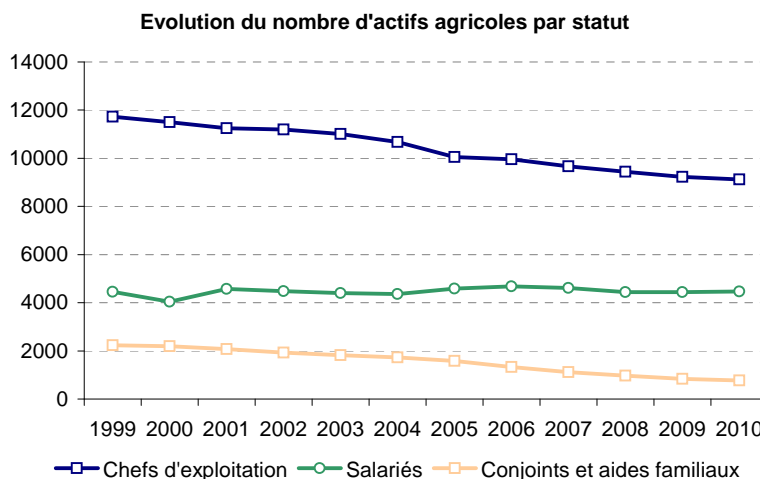
■ Une diminution du nombre d'actifs agricoles

■ Une baisse des actifs familiaux et une légère augmentation de l'emploi salarié

La production agricole occupe 14 358 actifs dans le Morbihan, soit 20,4% des actifs agricoles bretons.

Entre 2000 et 2010, le nombre d'actifs familiaux baisse de 28%. Par contre, le salariat augmente de 11% sur cette période. Au total, le nombre d'actifs agricoles diminue de 19% sur ces 10 années.

Aussi, la part du salariat dans l'emploi agricole est passée de 22,8% en 2000 à 31,1% en 2010.



Source : OESR MSA

LES CHEFS D'EXPLOITATION

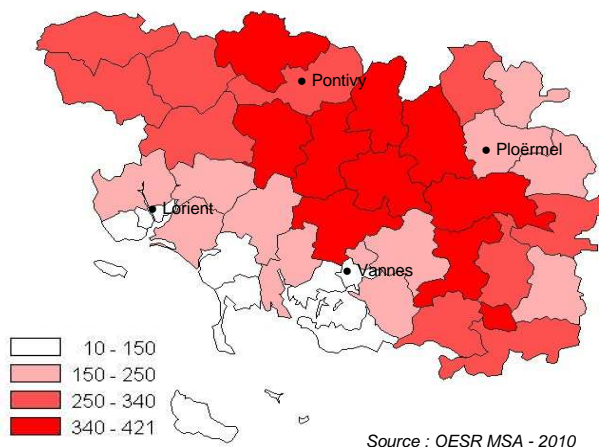
En 2010, le Morbihan totalise 9 119 chefs d'exploitation répartis sur 6 934 sièges d'exploitation.

■ Des chefs d'exploitation très présents dans le centre et le nord du département

Les exploitants agricoles sont particulièrement nombreux dans la zone entre les cantons de Malestroit, Cléguérec et Grand Champ grâce à la présence des activités d'élevage (lait, porc, volaille) et de production de légumes de transformation.

Les agriculteurs sont moins présents sur le littoral et sur l'est du département.

Chefs d'exploitation par canton



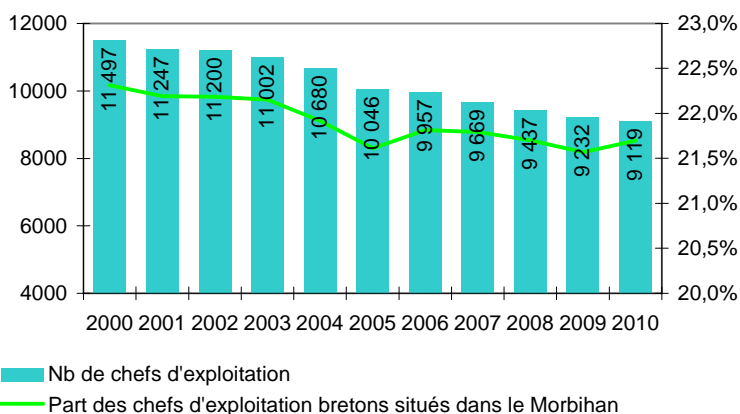
■ Une diminution continue du nombre de chefs d'exploitation

Sur les 10 dernières années, le Morbihan a perdu plus de 20,7% de ses chefs d'exploitation (soit une baisse annuelle moyenne de 2,3%).

Cette diminution est un peu plus rapide que celle dans l'ensemble de la région (-18,4%).

En 2010, mes agriculteurs du Morbihan représentent 21,7% des agriculteurs bretons.

Evolution du nombre de chefs d'exploitation



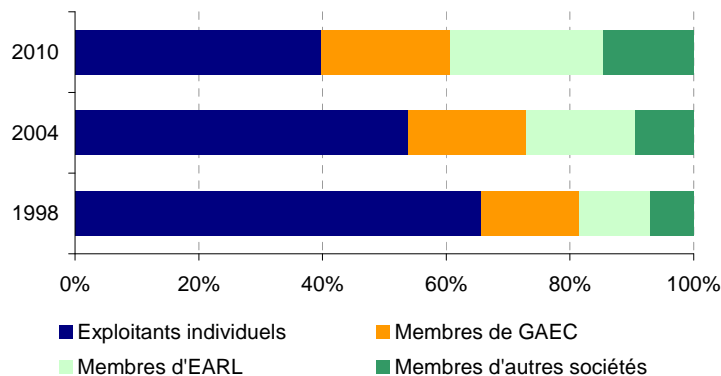
■ Augmentation de la part des chefs d'exploitation en société

Les exploitants individuels représentent 40% des agriculteurs en 2010, contre 66% en 1998.

Si la part des membres de GAEC passe de 16 à 21% entre 1998 et 2010), leur nombre est le même à ces deux dates (environ 1 900). Par contre, pour les EARL et autres sociétés, les valeurs relatives et absolues sont en augmentation.

Au total, 60% des agriculteurs travaillent en société en 2010.

Evolution de la répartition des chefs d'exploitation par statut juridique

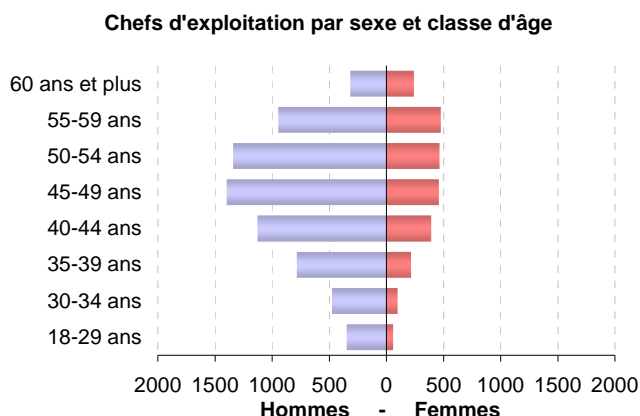


GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

■ **21,6% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans**

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 46,8 ans, contre 44,2 ans en 2000. La population des agriculteurs vieillit donc. 22% ont moins de 40 ans en 2010 (34% en 2000), et 41% ont plus de 50 ans (33% en 2000).

26,1% des chefs d'exploitation sont des femmes. Leur part augmente avec l'âge : elles représentent 31% des exploitants de plus de 50 ans.



**LES EMPLOYEURS ET LES SALARIÉS
EN PRODUCTION AGRICOLE**

■ **2 939 entreprises agricoles ont employé 4 472 salariés en ETP (Equivalent Temps Plein)**

2 939 entreprises agricoles ont employé de la main d'œuvre salariée au moins une fois au cours de l'année 2010. Au 31/12/10, on en comptabilisait 2 108. La part des agriculteurs employeurs progresse : 41% ont eu recours à du salariat au moins une fois pendant l'année 2010, contre 18% en 2000.

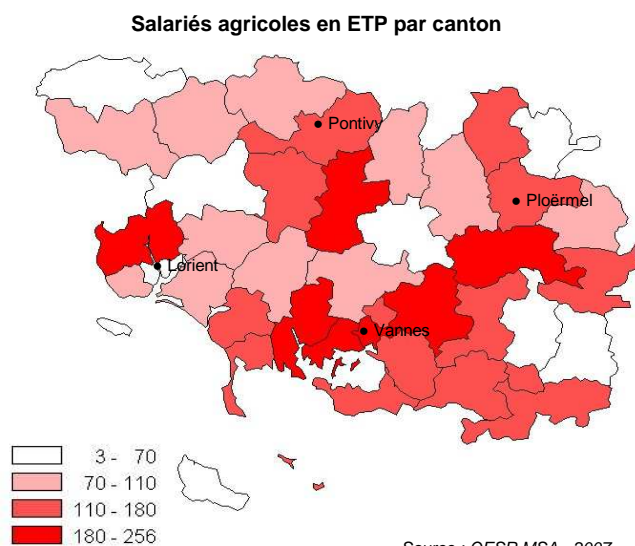
Les employeurs agricoles occupent l'équivalent de 4 472 salariés à temps plein en 2010. Mais le nombre de salariés agricoles en contrat varie entre 5 400 et 6 600 selon les moments de l'année en raison de la saisonnalité de certaines activités.

Le nombre d'ETP salariés est passé de 3 310 en 1990, à 4 035 en 2000 (soit +2% par an en moyenne entre 1990 et 2000), et à 4 472 en 2010 (soit +1% par an en moyenne entre 2000 et 2010). Ainsi, le salariat agricole a fortement augmenté au cours des années 90. Par contre, la progression est beaucoup plus limitée depuis le début des années 2000.

■ **La moitié des cantons du département compte plus de 100 salariés agricoles en ETP**

Les salariés sont présents :

- sur l'ensemble du département en polyculture élevage et machinisme,
- sur le littoral en conchyliculture, en maraîchage et dans le paysage,
- sur les cantons de Pont Scorff, Elven, Malestroit, Ploërmel et Locminé en aviculture (couvoirs et ramassage de volailles),
- dans le centre nord entre Pontivy et Malestroit, en production porcine.



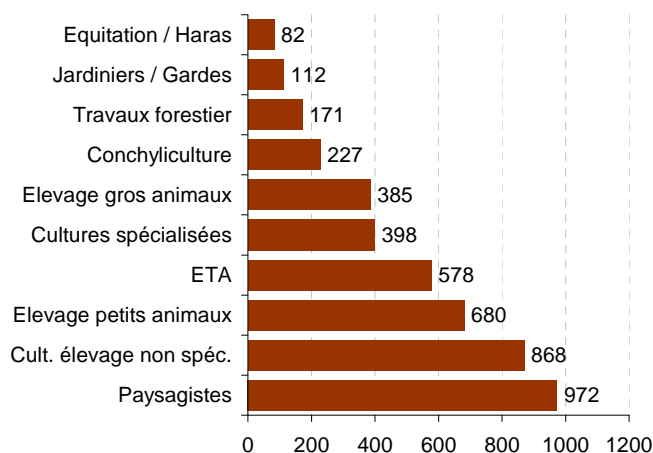
■ Le secteur privé du paysage est le premier employeur de main d'œuvre salarié agricole

En 2010, le paysage (entreprises privées, hors collectivités) emploie 972 ETP, soit 22% des salariés agricoles du département. Les cultures et élevages non spécialisés représentent quant à eux 19%.

Les 171 ETP salariés en travaux forestiers représentent 43% des emplois de ce secteur dans la région.

Si globalement, l'emploi salarié en ETP gagne 0,8% entre 2008 et 2010, des baisses importantes ont eu lieu en conchyliculture (-25,4% en deux ans, en raison du problème de surmortalité des jeunes huîtres depuis 2008) et dans le paysage (-6,7%). Par contre, le salariat progresse fortement en cultures et élevages non spécialisés (+17% entre 2008 et 2010) et en cultures spécialisées (+10,2%).

Salariés ETP par domaine de production



Source : OESR MSA - 2010

Voir le détail sur les domaines de production dans l'encadré page 6.

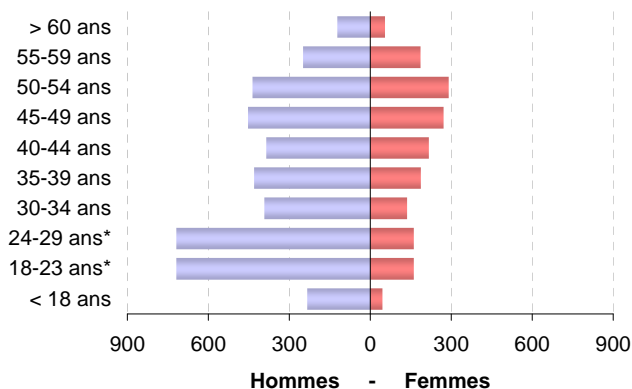
■ Une population salariée jeune et majoritairement masculine

35% des salariés ont moins de 30 ans. Ceux de plus de 50 ans représentent 23%.

29% des salariés sont des femmes. Elles sont particulièrement présentes en cultures spécialisées (51% des salariés de ce secteur), en conchyliculture (50%), en élevages spécialisés de petits animaux (42%), et dans les activités liées au cheval (60%).

* Les données sur les salariés par classe d'âge sont fournies par classe de 5 années, sauf celles des 18 à 29 ans (12 années). Pour une meilleure lisibilité du graphique, la classe d'âge "18-29 ans" est scindée en deux parties égales.

Salariés agricoles par sexe et par classe d'âge



Source : OESR MSA - données au 31/12/10

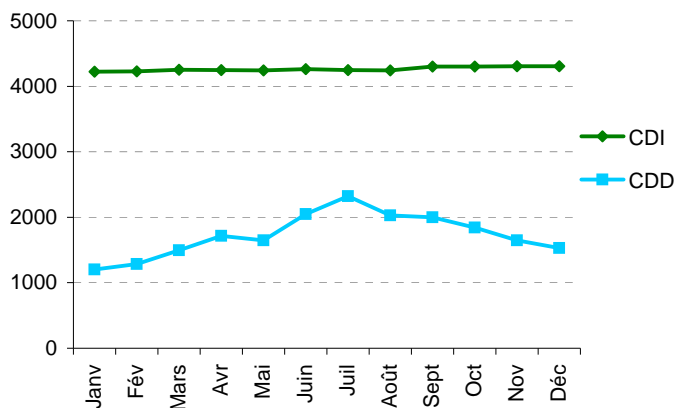
■ Une majorité d'emplois en CDI

Logiquement, le nombre de salariés en CDI est assez stable sur l'année, avec même une légère hausse de 2% entre début et fin 2010. En moyenne sur l'année, les CDI représentent 71% des contrats de travail.

Le nombre de salariés en CDD évolue au fil des mois en raison de la saisonnalité de certaines activités agricoles, en particulier le maraîchage et le machinisme (ETA, CUMA). Le pic des salariés en CDD est atteint en juillet avec plus de 2 300 contrats au 31/07/10.

Au total, ce sont plus de 32 000 contrats qui sont signés en agriculture sur une année.

Evolution mensuelle du nombre de salariés par nature du contrat



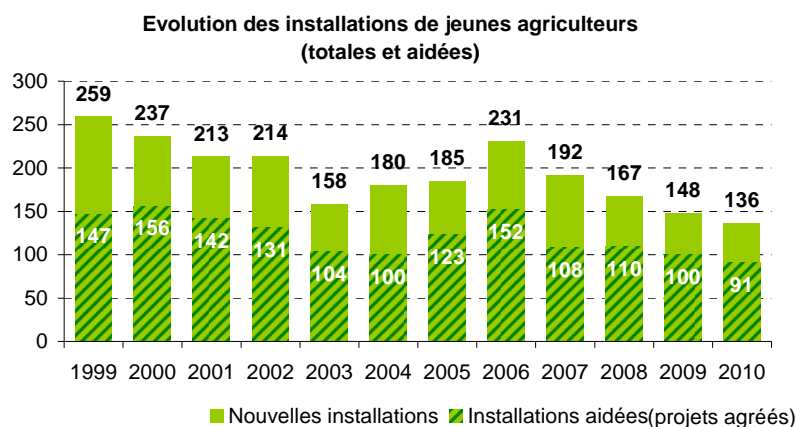
Source : OESR MSA - 2010

L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

■ Une tendance à la baisse du nombre d'installations de jeunes agriculteurs

En 2010, 136 jeunes agriculteurs se sont installés dans le Morbihan (jeunes de moins de 40 ans, *source : MSA*), soit 21% des installations de la région.

Sur les 5 dernières années, près des deux tiers des jeunes agriculteurs ont bénéficié des aides à l'installation (DJA : Dotation Jeune Agriculteur).

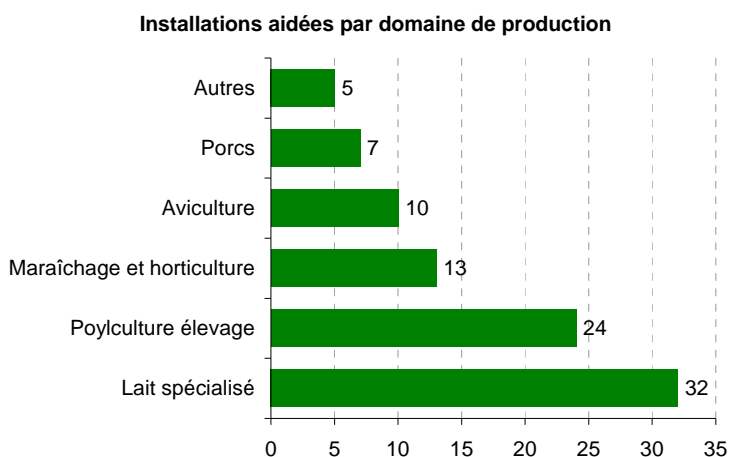


Sources : OESR MSA & CRAB - service ODASEA

■ Plus du tiers des installations aidées se font en production laitière spécialisée

En 2010, 35% des installations aidées du département ont été réalisées en production laitière spécialisée.

Vient ensuite la polyculture élevage avec 26%.



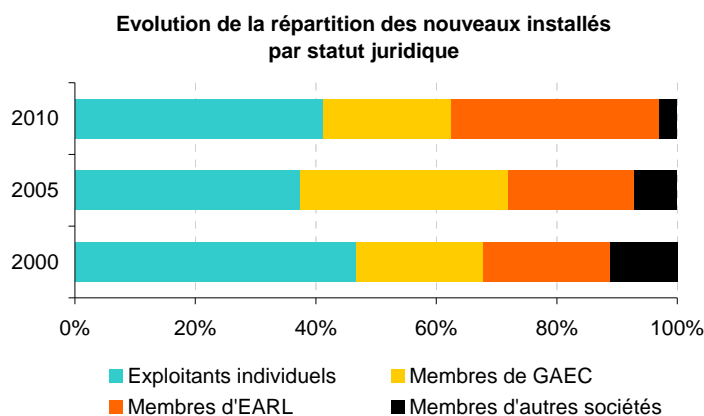
Source : CRAB - service ODASEA - 2010

■ 6 installations sur 10 se font en société

La part des installations en société est passée de 53% en 2000 à 59% en 2010.

Sur cette période, la part des installations en EARL augmente fortement, passant de 21% en 2000 à 35% en 2010. Par contre, en valeur absolue, le nombre d'installations en EARL est stable (respectivement 49 et 47).

Après avoir augmenté jusqu'à 35% en 2005, la part des installations en GAEC diminue ensuite ; elle est de 21% en 2010.



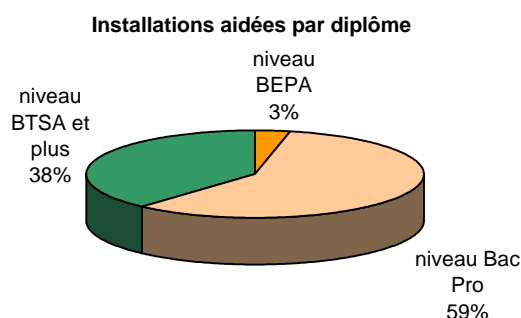
Source : OESR MSA

■ Un niveau de formation des jeunes agriculteurs toujours plus élevé

En 2010, 97% des installations aidées ont concerné des personnes ayant au minimum le niveau Bac ou BPREA (90% en 2005).

38% des jeunes agriculteurs ont un BTSA ou un diplôme de niveau supérieur en 2010, contre 28% en 2005.

L'âge moyen lors de l'installation est de 30 ans.



Source : CRAB - service ODASEA - 2010

■ Le renouvellement des chefs d'exploitation : une installation pour près de 3 départs

En moyenne sur les 5 dernières années (2006/2010), on compte une installation de jeunes agriculteurs pour 2,8 cessations d'activité d'agriculteurs (soit un taux de renouvellement de 36%). Parmi ces cessations, 1,9 correspondent à des départs à la retraite, et 0,9 à des départs anticipés.

Après avoir diminué, le taux de renouvellement des chefs d'exploitation a tendance à augmenter ces dernières années : il est passé de 29% en 2005 à 39% en 2010.

Sources

Les données sur l'emploi agricole et sur l'installation des jeunes agriculteurs de moins de 40 ans sont issues de l'Observatoire Economique et Social Régional de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Celles sur les installations aidées (nombre de dossiers de demande d'aide à l'installation [DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs] agréés en CDOA [Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture]) sont issues du service ODASEA de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne. Les indicateurs sur les caractéristiques des exploitations agricoles proviennent de la source Agreste. Tous les traitements statistiques ont été réalisés par l'Observatoire Emploi Formation de l'Agriculture de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne.

Définitions

Salariés en ETP (Equivalent Temps Plein) : nombre théorique de salariés que l'on obtiendrait si le volume horaire déclaré correspondait entièrement à des salariés réalisant 1820 heures par an (base 35h).

Nombre de salariés : nombre de contrats de travail salariés comptabilisé à un moment précis de l'année (le 31 décembre ou le dernier jour de chaque mois).

Détail des domaines de production (APE - Activité Principale Exercée) - MSA

Cultures spécialisées : maraîchage, horticulture, pépinières, arboriculture...

Elevages spécialisés de gros animaux : porcs, bovins, ovins, caprins...

Elevages spécialisés de petits animaux : aviculture (volaille, oeuf, couvoirs, ramassage de volailles), cuniculture, apiculture, pisciculture...

Equitation, haras : entraînement, dressage, haras

Conchyliculture : élevage de coquillages (moules, huîtres...), hors élevages affiliés à l'ENIM (Etablissement national des invalides de la marine)

Culture et élevage non spécialisés : polyculture élevage, y compris les services de remplacement et les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)

Travaux forestiers : sylviculture, exploitation de bois, scieries fixes (hors ONF - Office National des Forêts)

ETA : Entreprises de Travaux Agricoles

Paysagistes : entreprises paysagistes du secteur privé

Jardiniers, gardes : jardiniers, jardiniers-gardes de propriété, gardes forestiers, gardes chasse et gardes pêche

Publication : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne - Maison de l'Agriculture - ZAC Atalante Champeaux
Rond point Maurice Le Lannou - CS 74223 - 35042 RENNES cedex

Tél : 02.23.48.27.85

Fax : 02.23.48.27.48

Courriel : anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr

OBSERVATOIRE EMPLOI FORMATION DE L'AGRICULTURE

avec la participation des organismes professionnels : FRSEA, JA Bretagne, Chambres d'Agriculture, CPRE, MSA, Groupama, Crédit Agricole, Coop de France Ouest

avec la contribution financière du CASDAR (compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural")